**[75:A:14]**

 **Avis de motion**

**REMARQUE :** Aux termes de l'alinéa 56.01(1)c), dans une instance où il est établi que le défendeur ou l'intimé a obtenu, dans la même instance ou dans une autre, une ordonnance condamnant le demandeur ou le requérant aux dépens et que ceux-ci n'ont pas encore été acquittés, en totalité ou en partie, le tribunal peut, sur motion du défendeur ou de l'intimé dans l'instance, rendre une ordonnance de cautionnement juste.

La section **(i) Principes généraux** de la remarque qui introduit le présent chapitre offre une analyse des principes fondamentaux qui régissent l'exercice du pouvoir discrétionnaire d'ordonner les dépens.

 [*no du dossier de la cour*]

 COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

 [*intitulé de l'instance*]

 AVIS DE MOTION

 La défenderesse présentera au tribunal une motion le [*jour*] [*date*], à [*heure*], ou dès que possible par la suite, à/au [*adresse du palais de justice*].

 TYPE D'AUDIENCE PROPOSÉ : Je propose que la motion soit entendue [*cocher la case appropriée*]

• sur pièces en vertu du paragraphe 37.12.1(1), parce qu'elle (*rayer la mention inutile* est présentée sur consentement, n'est pas contestée, présentée sur préavis);

• sur pièces sous forme d'une motion contestée en vertu du paragraphe 37.12.1(4)

• oralement

 L'OBJET DE LA MOTION EST LE SUIVANT : une ordonnance prescrivant à la demanderesse de fournir un cautionnement pour dépens dans la présente action.

 LES MOYENS À L'APPUI DE LA MOTION SONT LES SUIVANTS : la défenderesse a obtenu une ordonnance condamnant la demanderesse aux dépens dans la présente action et ces dépens n'ont pas encore été acquittés. La défenderesse invoque l'alinéa 56.01(1)c).

 LA PREUVE DOCUMENTAIRE SUIVANTE sera utilisée lors de l'audition de la motion :

1. l'affidavit de [*nom*] en date du [*date*] ainsi que les pièces qui s'y trouvent jointes.

[*date*] [*nom, adresse et numéro de téléphone des procureurs*]

 procureurs de la défenderesse

DESTINATAIRES : [*nom et adresse des procureurs*]

 procureurs de la demanderesse